



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique du film et du cinéma (StatCin)

Description

La statistique suisse du cinéma permet:

- une information chiffrée globale sur la branche cinématographique (exploitation, distribution, fréquentation et production)
- une évaluation de la diversité et de la qualité de l'offre cinématographique dans les différentes régions
- la mise en oeuvre des mesures de soutien automatiques au cinéma suisse (aides de la Confédération, programme Succès Cinema)

Disponible depuis:
2003

Caractères relevés:

- Films exploités en Suisse (nombre de films et séances)
- Caractéristiques des films (genre, année de production, distributeur, etc.)
- Fréquentation par copie de films par salle et par semaine
- Sociétés et associations de la branche cinématographique (producteurs, exploitants de cinémas, distributeurs, réalisateurs, scénaristes, etc.)
- Caractéristiques des sociétés (type, adresse, personnes, etc.)
- Infrastructures (cinémas, salles, etc.)
- Caractéristiques des cinémas (type, salles, capacités, équipements, etc.)

Méthodologie

Enquête exhaustive. Les données de base sont collectées par l'association ProCinema et transmises à l'Office fédéral de la statistique par voie électronique. Les étapes de validation, plausibilisation, complétude et correction sont réalisées à deux niveaux (ProCinema et Office fédéral de la statistique) selon un protocole pré-établi.

Degré de régionalisation:

Régions linguistiques
Cantons
Communes

Périodicité:

Annuelle ; résultats mensuels provisoires

Période de référence:

Calendrier de la branche cinématographique composé de 52 ou 53 semaines cinématographiques

Qualité des données statistiques:

Résultats effectifs et exhaustifs. Très bonne fiabilité générale. Aucune erreur systématique.

Politique de révision

Révisions de routine:

Les données de la statistique font l'objet d'une révision de routine annuelle. Celle-ci touche les données de toutes les années publiées.

Révisions méthodologiques:

Des adaptations méthodologiques sont appliqués en cas de besoin et décrites dans le document « [Méthodes, définitions et glossaire](#) ». En outre, des modifications dans les données de base sont décrites dans des notes de bas de page directement aux résultats concernés, dans le cas où ces modifications ne concernent pas toutes les années et où la comparabilité des résultats est dès lors limitée.

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)
Loi fédérale du 14 décembre 2001 sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin, RS 443.1)
Ordonnance du 3 juillet 2002 sur le cinéma (OCin, RS 443.11)
Ordonnance du DFI du 20 décembre 2002 sur l'encouragement du cinéma (oeC, RS 443.113)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Section politique, culture et médias (POKU)
Emna El May
+41 58 463 61 58
poku@bfs.admin.ch
